



La Lettre de Saint Pierre de Chartreuse



Sommaire

Vie Municipale
p 2-3

Vie Communale
p 4-9

Vie intercommunale
p 10

Vie Associative
p 11-13

Vie locale
p 14

Agenda & numéros utiles
p 15

édito

La neige est tombée en abondance la semaine passée, avec des conditions météorologiques particulièrement difficiles. La tâche des services techniques communaux fut ainsi rendue compliquée pour assurer correctement le service de déneigement : neige lourde et abondante, casses d'embrayage de véhicule et d'étrave, etc. Je tiens à exprimer tous mes remerciements à l'équipe des services techniques communaux, Fabian, Robert, Jean-François, Jérémie et Arnaud, pour tous les efforts et les heures passées la semaine dernière au déneigement des routes communales et des parkings du village. Ils ont œuvré sans compter pour faire en sorte que le village puisse raisonnablement fonctionner. Au nom de la Commune, je prie de bien vouloir nous excuser auprès de ceux qui ont subi des désagréments et des difficultés à accéder chez eux. Nous avons fait au mieux dans le contexte du moment. La situation revient actuellement à la normale, grâce aux renforts qui arrivent ce début de semaine et à la remise en service progressive de nos engins de déneigement.

Avec les vacances d'hiver qui approchent, nous préparons activement les animations des prochaines semaines, en partenariat étroit avec les Associations du village et sous leur pilotage. Elles seront riches et nombreuses : Biennale neige et glace, concerts de musique, projections de films, championnat de France de ski de bosses. Le Winter trail du week-end dernier fut un succès, malgré les conditions météo difficiles. Pour faire en sorte que toute l'année des événements fédérateurs et festifs se tiennent à Saint Pierre de Chartreuse, nous préparons, là encore avec les Associations du village, les animations du printemps et de l'été : Fête de l'AOC du Bois de Chartreuse, Fête de la Chartreuse (début juin), Fête de la Musique, Courses de trails, Festival du Grand Son, 14 juillet, Fêtes du 10-15 août, Chartreuse en fête (septembre), spectacles divers, etc. Une soirée « inter-associations » est programmée ce mercredi 27 février à 19h, pour nous rencontrer, faire connaissance et échanger sur ces projets. Venez nombreux ! Christian Maffre se tient à votre disposition pour en parler.

Je vous souhaite à tous un bel hiver à Saint Pierre de Chartreuse, sous son beau et épais manteau blanc !



Pour faire des économies, la Mairie ne distribue plus la Lettre d'information dans les boîtes aux lettres. Elle est envoyée par mail aux personnes qui se sont préalablement inscrites auprès de la Commune via la newsletter :
www.saintpierredechartreuse.fr
Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, des exemplaires papiers sont disponibles en Mairie et auprès des correspondants de hameaux.

**Prochaine publication de la
lettre municipale :**

Samedi 9 mars 2019

**Dates des prochains
conseils municipaux**

4 mars
1 avril
6 mai

20h30 Salle du Conseil

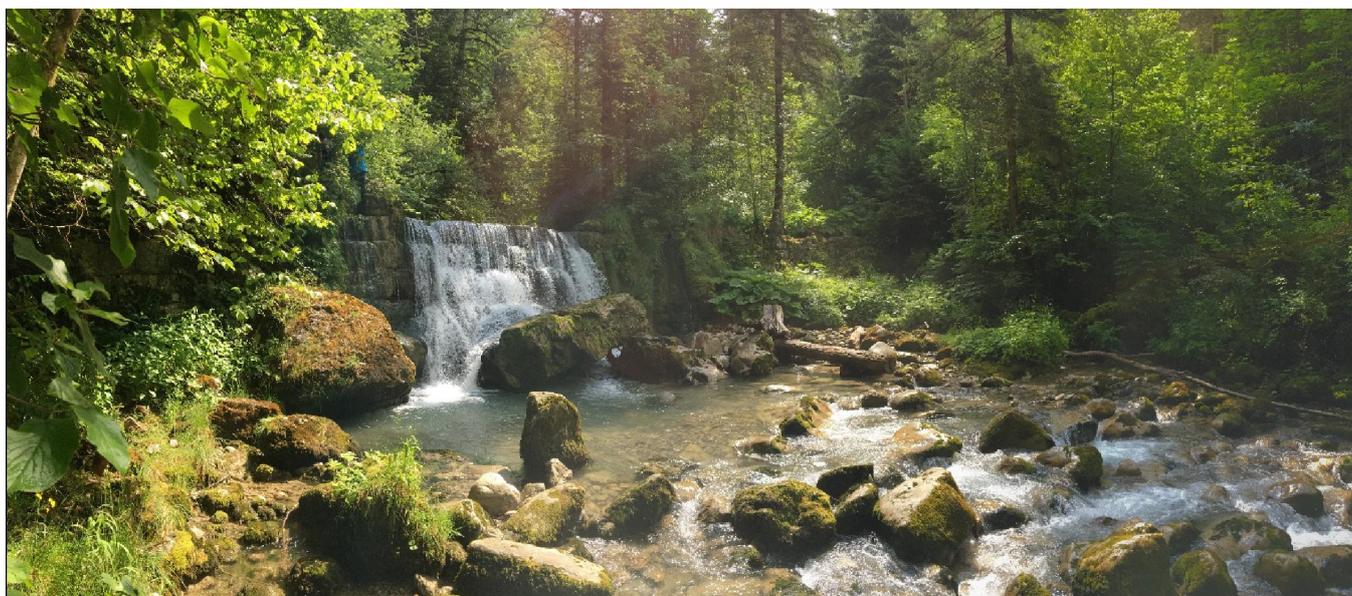
Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint Pierre de Chartreuse

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 4 février 2019

Le contenu détaillé des délibérations prises lors du Conseil municipal du 4 février 2019 est accessible sur le site internet de la mairie. Ci-dessous sont reprises uniquement les décisions les plus importantes pour la Commune.

- Projet « rivière sauvage »

Le Parc naturel régional de Chartreuse pilote actuellement la démarche de labellisation « rivière sauvage » du Guiers Mort, de sa source jusqu'au barrage de Fourvoirie. Dans ce cadre, il est prévu, par la Fédération de pêche de l'Isère, l'effacement des seuils des Antonins et de la Laiterie, afin de restaurer la dynamique naturelle du Guiers Mort et la continuité écologique sur plusieurs kilomètres de rivière. Il s'agit de conditions indispensables pour retrouver une rivière avec un fonctionnement naturel. Le Conseil municipal a exprimé son soutien à ce projet et a autorisé la réalisation des travaux correspondants. Par ailleurs, il a donné son autorisation pour la réalisation d'une étude de suppression de l'ancienne décharge de Perquelin, pour éviter les risques de pollution de la rivière. L'obtention du label « rivière sauvage » pour le Guiers Mort permettra également la valorisation du territoire de Chartreuse et de son patrimoine et le développement du tourisme « pêche et forêt ». Le plan d'actions prévu comprend aussi l'action de restauration des ponts patrimoniaux du Guiers mort (action commune au programme d'actions du label Forêt d'Exception) et la mise en valeur du sentier historique entre Saint Laurent du Pont et Saint Pierre de Chartreuse.



- Projet de revalorisation et développement du site de La Diat

Dans le cadre du projet de développement de Saint Pierre, « village-station, cœur de Chartreuse », il est prévu la revalorisation et le développement du site de la Diat, comme espace de loisirs et activités « 4 saisons ». Ce projet s'inscrit en cohérence avec le projet à long terme de « station douce » multi-sites, au sein de la Destination Chartreuse portée par le Territoire. Dans cet objectif, différentes mesures ou actions sont envisagées par la Commune : une étude de définition d'un projet à moyen/long terme pour La Diat (en lien avec la reconversion souhaitée du complexe immobilier du Grand Som, propriété actuelle de la CAF du Val de Marne), des interventions à court terme pour revaloriser la piscine municipale et la remettre en adéquation avec les attentes des clients et touristes, des aménagements des équipements sportifs et de loisirs du site, des aménagements des cheminements piétons et de la signalétique. Le Conseil municipal a délibéré pour autoriser la demande de subventions pour ces investissements, auprès de l'Etat, de la Région Rhône-Alpes et du Département de l'Isère

Vie Municipale

• Politique d'éclairage public

Un plan d'actions triennal de rénovation de l'éclairage public à Saint Pierre de Chartreuse a été engagé par le SEDI en concertation et avec le cofinancement de la Commune, sur la période 2018/2020.

Le Conseil municipal a souhaité prendre une délibération pour valider la stratégie d'éclairage public à conduire sur la Commune par le SEDI. L'éclairage public n'est pas seulement une affaire d'amélioration technique pour faire des économies, ne se justifie pas seulement par un souci de sécurisation, l'éclairage public doit aussi permettre de valoriser un village, une commune et de renforcer ainsi le mieux-être de ses habitants et visiteurs.

Les objectifs principaux recherchés sont donc :

- * **Eclairer** les espaces publics principaux sobrement,
- * **Sécuriser** les grands axes de circulation du village avec des installations peu énergivores et respectueuses de la nature,
- * **Valoriser** l'ensemble du village et des hameaux, participant ainsi à la qualité de vie pour ses habitants, à l'intérêt touristique et aux nécessités écologiques.

A cet effet, une **concertation** sera menée avec les habitants pour les choix d'éclairage dans les hameaux et pour les activités professionnelles.

Une **expérimentation d'extinction totale** des lumières après minuit sera conduite et évaluée.

Un dossier sera déposé en vue de l'obtention du label "village étoilé ».

Cette mesure n'interviendra que lorsque les travaux de la tranche 2019, seront achevés (3ième trimestre nous l'espérons). L'intégralité de ce texte d'orientations pour l'éclairage public à St Pierre de Chartreuse est disponible en Mairie et sera mis en ligne sur le site de la Mairie.



• Assainissement

Poursuivant son travail administratif, conformément à la Loi sur l'eau, après le schéma directeur d'assainissement pour la commune, le Conseil municipal a approuvé le **nouveau règlement communal pour l'assainissement collectif** de Saint Pierre de Chartreuse, pour application à compter du 1er mars 2019.

Dans ce cadre, il a fixé les nouveaux montants de Participation au Financement d'Assainissement Collectif pour les maisons individuelles, à savoir :

- * 4 800€ pour le raccordement au réseau pré-existant
- * 4 800 € pour le raccordement d'une maison pré-existante au réseau d'assainissement dont le dispositif d'assainissement individuel est qualifié de « non conforme » par le SPANC
- * 1 000 € pour le raccordement d'une maison pré-existante au réseau d'assainissement dont le dispositif d'assainissement individuel est qualifié de « conforme » par le SPANC.

Cette participation ne correspond pas seulement au coût du branchement au réseau collectif, mais contribue aux efforts budgétaires que toute commune doit engager pour gérer à courts et moyens termes le dispositif communal de collecte séparative, de transport et de traitement des eaux usées et des eaux pluviales.



■ Adressage Phase II



MAIRIE

SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Tél : 04 76 88 60 18 - Fax : 04 76 88 75 10
accueil@saintpierredechartreuse.fr

Christian Maffre & Pascal Bertrand,
élus chargés du projet « adressage »

A l'attention des Hameaux et des Correspondants des Hameaux

Saint-Pierre de Chartreuse, le 30 janvier 2019

Chers amis Chartrouisins de vos hameaux respectifs,

Il est temps de lancer la phase II du projet d'adressage des routes et des rues de notre village-station de Saint Pierre de Chartreuse.

La Phase I a tenu toutes ses promesses, comme en témoigne le riche dossier de recueil de vos réponses ainsi constitué. Vous pourrez y constater la tendance très éclectique des suggestions et l'attachement qui est manifesté à notre massif et aux personnages clés qui l'ont ancré dans les réalités de nos activités.

La Phase II, comme prévue, engage maintenant le travail d'adressage par hameau. Vous êtes invités à faire des propositions de nommage de « vos » routes, rues, voies et chemins. Pour l'instant, vous avez « carte blanche », dans le respect des règles que Pascal Bertrand a délimité dans un dossier technique.

Nous vous invitons à vous auto-organiser par hameau pour proposer cet adressage. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner quand et où vous le souhaitez. Prenons RV si vous le souhaitez pour entrer rapidement dans le concret en répondant à vos interrogations : christian.maffre@saintpierredechartreuse.fr - tel : 06 09 01 67 50.

Prenez connaissance en pièces jointes du dossier technique sur l'adressage et du recueil de vos suggestions en phase I. Passez prendre, à la Mairie, votre jeu de cartes de votre hameau.

Vouloir et oser l'innovation dans le respect de la tradition sera notre fil rouge.

Très cordialement

Christian MAFFRE & Pascal BERTRAND



GRAND DEBAT NATIONAL (15 janvier - 14 mars 2019)

ORGANISATION A SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Soucieux de faciliter l'expression citoyenne dans le cadre du Grand Débat National, le Conseil municipal de Saint Pierre de Chartreuse a décidé de mettre en œuvre les dispositions suivantes sur la commune :

1. relayer, dans ses outils de communication (site internet, lettre municipale, affichage, ...), le site internet du Grand Débat (<https://granddebat.fr/>) et son contenu ainsi que le calendrier des rencontres et réunions d'initiative locale* programmées sur la commune
2. mettre à disposition à l'accueil de la Mairie les documents officiels du Grand Débat : Charte du Grand Débat, documents sur les 4 thèmes proposés
3. tenir à disposition un cahier de propositions citoyennes, pour permettre la libre expression des habitants aux heures d'ouverture de la mairie
4. mettre les salles communales à la disposition des habitants qui souhaiteraient organiser une rencontre citoyenne dans le cadre du Grand Débat et dans le respect de sa Charte (s'adresser à la Mairie pour la réservation de cette salle en amont)
5. ouvrir la salle du Conseil au public **le samedi 9 février de 9h à 12h** pour accueillir les personnes qui veulent débattre ou faire des propositions
6. organiser **une réunion-débat publique le samedi 2 mars à 17h à la Salle des fêtes** : des petits groupes pourront être organisés pour débattre de la ou des thématique(s) que les participants souhaiteront aborder, et discuter ensemble des constats et propositions évoqués et soumettre les comptes rendus

* **Réunion d'initiative locale** : Temps d'échange défini dans le cadre du Grand Débat National pour que tous les citoyens puissent échanger, s'exprimer et faire remonter leurs solutions sur les thèmes proposés par le Gouvernement. Cette réunion donne la priorité à l'expression citoyenne. Elle est transparente et participative. Elle vise à :

- PARTAGER les constats et les diagnostics de la situation
- IDENTIFIER les objectifs et les solutions pour les atteindre selon les participants
- PRODUIRE des propositions et des solutions aux problèmes posés
- FORMALISER un compte rendu de la réunion lisible, fidèle et exploitable, respectant les principes du débat et structuré selon les modèles disponibles dans les Fiches de Présentation des thèmes proposés aux débats. Ces fiches seront téléchargeables sur la plateforme numérique du grand débat national.

LES THEMES DU GRAND DEBAT NATIONAL :

- La transition écologique
- La fiscalité et les dépenses publiques
- La démocratie et la citoyenneté
- L'organisation de l'Etat et des services publics



CANTON Chartreuse Guiers

Votre Conseillère départementale
Céline BURLET

Dans le cadre du Grand débat national, Céline Burlet, conseillère départementale du canton Chartreuse Guiers, tiendra sa prochaine permanence le **mercredi 20 février 2019 de 9h à 12h** à la mairie de Saint Laurent du Pont. Les échanges pourront être transmis, à votre demande, à Monsieur le Préfet.

Afin de limiter les temps d'attente **nous vous remercions de prendre rendez-vous auprès de sa collaboratrice** : Géraldine ROUSSEAU-MORERE - téléphone au 04 76 00 38 49— mail : geraldine.rousseau-morere@isere.fr



Vie Communale - Ecole

■ Un nouveau cuisinier à l'école des 4 montagnes !

Après le départ de Raphaëlle Laviolle (que nous remercions encore une fois), l'équipe communale, les enseignantes et les enfants ont le plaisir d'accueillir Damien Delaye en cuisine aux côtés de Sarah.

Nous lui souhaitons la bienvenue ! Damien offre la possibilité aux classes de composer un menu qui sera dégusté sur les temps du restaurant scolaire.

Pour se faire, Damien intervient dans les classes pour aborder l'équilibre alimentaire.



Merci pour cette initiative, qui plait au plus grand nombre.



Nous avons mangé le menu choisi par les CE le jeudi 13 décembre : salade verte, raclette et salade de fruits exotiques!

En janvier nous mangerons le menu choisi par les CM. Ensuite ce sera au tour des maternelles et des CP.

Je remercie aussi Sarah qui a su s'adapter aux différents changements de cette année et qui nous fait partager sa bonne humeur !

Eve SARTORI

■ Le projet intergénérationnel, le retour.

Depuis novembre, le projet intergénérationnel a repris de plus belle.

Ce projet se déroule sur le temps d'activités périscolaires (TAP) le mardi et le jeudi.

Pour cette période les enfants ont pu apprendre à jouer aux échecs avec Michel Bourgeois ! Ils ont adoré.



Ils ont aussi participé à des ateliers cuisine/pâtisserie avec Jenny, Nadine et Monique, un vrai succès !



Merci aux petits et grands pour leur participation.

En janvier, il y aura un atelier écriture à la plume et un atelier vidéo (les "anciens" vont nous faire partager leur vécu par le biais de vidéos. Par exemple Michel R. qui a filmé le bain des éléphants ou Georges I. qui a des films sur St Pierre dans le passé...)

Au plaisir !

Eve SARTORI



Vie Communale - Ecole

■ Noël à l'école des 4 montagnes

Cette année nous avons fêté Noël au périscolaire !
Le jeudi 20 décembre au soir nous avons partagé un repas de fête entre les enfants et les "anciens" participants au projet intergénérationnel. 21 enfants et 16 adultes étaient présents.



Les entrées (toasts, feuilletés, tapenade, crudités, œufs mimosas...) et le dessert (salade de fruits) ont été préparés par les enfants et les anciens.
La croziflette a été préparée par Damien. Merci à toi.

Je profite de cet article pour faire mes remerciements.
Merci Geneviève et Akila pour avoir préparé et organisé au mieux ce moment de partage.
Merci aux parents d'inscrire vos enfants aux Tap.
Merci aux « anciens » de nous donner de leur temps.
Merci à la mairie pour nous permettre d'organiser des moments comme celui-ci.



Damien et Sarah ont préparé un superbe repas de Noël pour notre soirée du 21 décembre :

- * Velouté de St Jacques et St Marcellin
- * Aiguillettes de canard avec pommes duchesses fagots de haricots
- * Bûches faites maison !

Et pour finir, vous avons eu la visite du Père Noël! un dernier jour d'école qui s'est terminé en beauté.

Merci au personnel communal et aux enseignantes pour notre travail d'équipe !
Eve SARTORI



Le recensement, chacun y trouve son compte.

Toute la population vivant à Saint Pierre de Chartreuse sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2019

Depuis janvier 2009, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee.

Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent ensuite aux élus de mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, de logements, d'établissements scolaires, transport publics, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Saint-Pierre-de-Chartreuse, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes (un par année civile). Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

Saint-Pierre-de-Chartreuse fait partie du groupe de communes recensées en 2019.

Quatre personnes ont été désignées pour effectuer le recensement. Sylvie CHAMBION est chargée de l'organisation et de la coordination avec l'Insee. Christiane CHARLETY, Estelle BIEBER et Frédérique PERRET-BY, agents recenseurs, se partageront le territoire de la commune.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.



Christiane CHARLETY



Estelle BIEBER



Frédérique PERRET-BY

A partir du 17 janvier 2019, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à sa carte officielle incolorable sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement par internet et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci auront été remplis.

Si vous êtes souvent absents de votre domicile, Vous pouvez retourner les documents directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le 15 février 2019.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter la mairie au 04.76.88.60.18.

Compte tenu des conditions météorologiques, les tests à la fumée initialement prévus du lundi 04 au vendredi 08 février auront lieu du jeudi 07 au vendredi 08 février et du lundi 11 au vendredi 15 février sur le réseau d'assainissement des communes de :

- St Pierre d'Entremont 38
- St Pierre d'Entremont 73
- Les Echelles
- St Pierre de Chartreuse

Les tests consistent à insuffler de la paraffine liquide se transformant en fumée blanchâtre non toxique dans le réseau d'assainissement afin de contrôler les branchements des chéneaux des habitations.

Si les chéneaux sont mal raccordés, la fumée sortira par les conduits ou les regards de visites. De plus il est possible que les siphons dont l'installation est imparfaite fument également.

Nous vous rappelons que cette fumée est non toxique. Une simple ventilation de l'habitation quelques minutes permet son évacuation.

La fiche de données de sécurité du produit utilisé est disponible sur simple demande.

Bien entendu, nous prenons toutes les précautions nécessaires pour la sécurité des riverains (signalétiques, barrières, etc...).

Le coordinateur de l'opération est :
Matthieu METZGER

tel : 06 37 31 86 61
et 04 76 22 81 11



VERIFICATION DU FONCTIONNEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement du réseau d'assainissement, nous procédons actuellement à la recherche des raccordements d'eau parasite et d'eau pluviale sur les canalisations d'eau usée.

Pour rechercher les points d'intrusions de ces eaux, des tests à la fumée seront effectués sur l'ensemble des habitations raccordées au réseau d'eau usée,

Du jeudi 07 au vendredi 08 février
Du lundi 11 au vendredi 15 février

Mode opératoire :

De la fumée est injectée dans le réseau d'eaux usées par un regard de visite. La fumée se propage dans toutes les canalisations mais aussi par tous les interstices disponibles. Dans le cas d'une erreur de raccordement, la fumée blanche s'évacuera au niveau des chéneaux et/ou des grilles raccordés au réseau d'eau usée.



Cette fumée est totalement inoffensive.

La Coopérative A.T.EAU est chargée de cette opération en collaboration avec les services techniques. Les pompiers et la gendarmerie sont prévenus.

Si vous constatez auparavant un mauvais branchement de votre installation, nous vous demandons de bien vouloir nous le signaler.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La collectivité

Logo of the French Republic and the text "Commune de Saint-Pierre de Chartreuse" and "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE".

RECENSEMENT

de la population 2019

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr
Du 17 janvier au 16 février 2019

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

Vie Communale



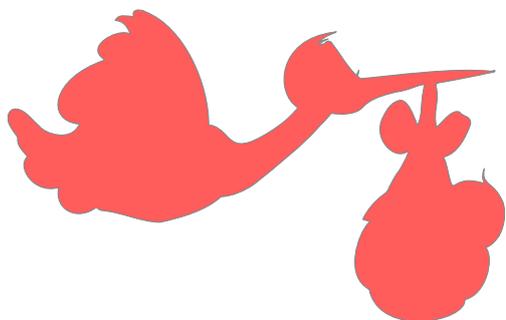
Photo Chartreuse D

Jules Lapierre a apporté mercredi 23 janvier un deuxième titre mondial à l'équipe de France à Lahti (Finlande). Le Chartrousin de 23 ans a remporté le 15 km libre espoirs (moins de 23 ans) en devançant de près de trente secondes le Tchèque Michel Nowak et le Russe Ivan Yakimushkin. Vice-champion du monde du skiathlon il y a deux ans, il avait terminé au début du mois meilleur Français du Tour de ski (14e).

C'est le quatrième Français champion du monde U23

Bravo Jules la Chartreuse est fière de toi

Chouette la récré à l'Ecole des 4 Montagnes



La Municipalité adresse toutes ses félicitations à Marion Bonnerat, Conseillère Municipale, pour la naissance de sa petite Rosalie le lundi 4 février 2019, et souhaite à sa famille tous ses vœux de bonheurs !

■ OFFRES D'EMPLOI

- * Recrutement de 10 CDI d'opérateur régleur sur machine à commande numérique H/F
- * Le Parc Naturel Régional de Chartreuse recherche un stagiaire H/F

Pour plus d'informations : <http://www.saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi>

Vie intercommunale

FAIRE AVEC
DES CONSEILS GRATUITS, INDÉPENDANTS
ET PERSONNALISÉS SUR L'ÉNERGIE



Dans le cadre de l'engagement du territoire de Cœur de Chartreuse en faveur de la transition énergétique, les Espaces Info Energie d'Isère et de Savoie vous proposent, sur rendez-vous uniquement, des permanences décentralisées à Entre-deux-Guiers

Un conseiller Energie sera présent pour vous apporter des conseils personnalisés en matière d'économies d'énergie, d'énergies renouvelables et d'éco-construction que ce soit pour un projet de construction ou de rénovation.

Amener plans, devis, photos... pour que le conseiller puisse étudier avec vous les solutions adaptées à votre situation. Il pourra aussi vous guider dans vos démarches et vos recherches d'aides financières.

Sur RENDEZ-VOUS uniquement
à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse
à Entre-deux-Guiers
1er février, 6 mars, 5 avril, 15 mai, 7 juin
de 14h à 18h



→ PRENDRE RENDEZ-VOUS
ISERE : 04 76 14 00 10
SAVOIE : 04 79 85 88 50



INFO ÉNERGIE AUVERGNE - RHÔNE-ALPES
VOUS FAITES LE BON CHOIX

THERMOGRAPHIE
« JE CHAUFFE LES PETITS OISEAUX »

Soirée financée par
CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mardi
12
février
2019
19h30



Soirée thermographique

Caméra thermique au poing, traquons les déperditions de chaleur des maisons de votre quartier. *Empruntez un thermo-kit sur place !*

Entre-Deux-Guiers

RDV à la Maison pour tous (gratuit)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS au 04 76 14 00 10 ou www.infoenergie38.org

Le service Info Energie est porté par **asdor** partageons l'énergie, **ALEC** AUCUNE ÉNERGIE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT Métropole grenobloise, **GESTION DURABLE DE L'ÉNERGIE** en ISÈRE

Le Service Info Energie est financé par **La Région Auvergne-Rhône-Alpes**, **ADÈME** Agence de l'Environnement et de la Transition Écologique, **isère** LE DÉPARTEMENT www.isere.fr dans le cadre du programme de la transition énergétique en Isère



Je suis bénéficiaire

Je reçois automatiquement le chèque chez moi, à mon nom. Je n'ai aucune démarche à accomplir pour le recevoir.

Je l'utilise pour payer DIRECTEMENT mon fournisseur d'énergie.

Je peux aussi l'utiliser pour payer des travaux de rénovation énergétique.



1 LE CHÈQUE ÉNERGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une aide au paiement des factures d'énergie du logement à mon nom. Il est attribué au regard de mes ressources et de la composition de mon foyer.

Attention : pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. C'est sur la base de ce document que sera établi mon droit à bénéficier du chèque énergie.

Avec le chèque énergie, je bénéficie également de droits et de réductions (en cas de déménagement, d'incident de paiement) et les attestations qui lui sont jointes auprès de mon fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel.



2 JE VEUX PAYER UNE DÉPENSE ÉNERGIE, COMMENT FAIRE ?

► Pour payer une facture d'électricité ou de gaz naturel, deux possibilités :

- vous envoyez votre chèque énergie à votre fournisseur, accompagné d'une copie d'une facture, d'un échéancier... faisant apparaître vos références client ;

- vous pouvez aussi utiliser votre chèque énergie en ligne sur chequeenergie.gouv.fr. Vous pouvez demander à cette occasion que le montant du chèque soit automatiquement déduit de votre facture pour les années à venir.

- inutile d'attendre l'arrivée de votre facture : vous pouvez utiliser votre chèque énergie dès réception, il sera directement déduit de votre prochaine facture.

► Pour régler un achat de combustible (fioul, bois, GPL...) ou une redevance en logement-foyer, vous remettez votre chèque énergie directement au fournisseur ou au gestionnaire du logement-foyer.

Votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année prochaine. La date de validité est inscrite dessus.



3 QUELLE DÉPENSE RÉGLER AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE ?

► Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.).

► Les charges de chauffage incluses dans votre redevance, si vous êtes logés dans un logement-foyer conventionné à TAPL.

► Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement réalisées par un professionnel certifié.

► Le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire : il n'est pas encaissable auprès d'une banque.

Ces professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie.



4 JE VEUX PAYER DES TRAVAUX POUR LIMITER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE MON LOGEMENT, COMMENT FAIRE ?

Seuls certains travaux peuvent être réglés avec le chèque énergie. Ils doivent être réalisés par un professionnel certifié « Reconnu garant de l'environnement ». Pour trouver la liste de ces professionnels, ainsi que des informations sur les travaux éligibles et les aides à la rénovation énergétique, consultez le portail renovation-info-service.gouv.fr ou appelez le 0 808 900 700.

► Payez directement votre facture avec le chèque énergie, si les travaux sont réalisés avant la date de validité inscrite sur le chèque. Vous devez échanger votre chèque sur chequeenergie.gouv.fr, si vous souhaitez utiliser le chèque après sa date de validité pour réaliser des travaux.

chequeenergie.gouv.fr

0 805 204 805

service & appel gratuits

www.chequeenergie.gouv.fr/contacts

■ Soirée inter-Associations



MAIRIE SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Tél : 04 76 88 60 18 - Fax : 04 76 88 75 10
accueil@saintpierredechartreuse.fr

**Stéphane GUSMEROLI,
Maire**

**Associations, bénévoles et habitants
de Saint Pierre de Chartreuse**

Nos réf :
Objet : Gouvernance des Associations

Saint Pierre de Chartreuse, Le 5 février 2019

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du travail en cours sur le « lien Associations & Municipalité » piloté par Christian Maffre et Jean-Paul Plaisantin, et pour faire suite à notre atelier du 12 décembre dernier, nous vous invitons à participer à une soirée conviviale de rencontre et d'échanges, afin de permettre aux Associations, bénévoles et habitants motivés pour s'impliquer dans la vie du village, de mieux se connaître, notamment pour pouvoir co-construire et participer aux « événements communautaires ».

Il est ainsi proposé d'improviser un repas « sorti du sac » dans la Salle des fêtes, **le mercredi 27 février à 19h**, pour partager ce que chacune et chacun aura réalisé de ses mains. Ce temps convivial sera l'occasion de :

- présenter le programme des Animations et Evénements 2019, connu à ce jour
- échanger sur le concept de Maison des Associations : Quel objet ? Quels besoins ? Quel fonctionnement ?



Pour toute question sur ce projet, je vous invite à contacter directement Christian Maffre (christian.maffre@saintpierredechartreuse.fr - - tel : 06 09 01 67 50).

Dans l'espoir de nous retrouver le plus nombreux possible, ce mercredi 27 février, pour œuvrer ensemble, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Maire,
Stéphane GUSMEROLI**

Vie associative

Le Grand Son

Que le Grand Kiff nous croque !

L'association L'Ephémère et la société Le Périscope préparent l'édition 2019 de l'écofestival Chartrousin, qui aura lieu du jeudi 18 au dimanche 21 juillet.

L'affiche de la 32^e édition de l'écofestival Le Grand Son circule sur les réseaux sociaux depuis plusieurs mois. Elle a fière allure sur le site Internet de l'événement. De nouveaux noms d'artistes se sont rajoutés depuis le lancement de la campagne de communication et de la billetterie dès le mois de décembre 2018. Aujourd'hui, l'association L'Ephémère et la société Le Périscope, coproducteurs de l'événement musical de l'été à Saint-Pierre-de-Chartreuse, annoncent Trois Cafés Gourmands, Jérémy Frerot, Cats on Trees, Oldelaf, La Yegros, Le Bal des Enragés, No One Is Innocent, Tagada Jones, Princesses Leya, La P'tite Fumée, Rakoon, Supa Dupa, Leïla Huissoud, R.Can, Woody Vibes... La programmation artistique éclectique, qui animera le plateau du chapiteau "payant" et la scène «Y» "gratuite", s'enrichira de futures révélations les prochaines semaines, au fil de la confirmation de contrats en cours de négociations.

Un «grand défi» malgré une situation «fragile»

Une chose est sûre, «Nous préparons ardemment Le Grand Son 2019, le conseil d'administration de l'Ephémère et Le Périscope sont à pied d'œuvre, les équipes sont concentrées sur un volume de travail important. La volonté est là, l'énergie est branchée. Il ne se passe pas deux jours sans que l'on finalise un dossier, assure une réunion, rencontre nos partenaires publics (un tour de table est prévu prochainement avec les financeurs institutionnels) et privés (sponsoring et mécénat), sans que l'on recherche des ressources supplémentaires. De nouveaux bénévoles se font connaître, ils seront près de 300 le jour J, répartis en une quinzaine de commissions», se réjouit Jean-Pierre Godefroy, le président de l'association Chartrousine.

D'autant plus heureux (et rassuré) de l'affirmer que L'Ephémère connaît une situation «fragile». L'organisation du festival, qui génère près d'un million d'euros de retombées économiques selon l'étude Flux Vision Tourisme (le service tourisme du Département de l'Isère) réalisée en 2017, relève à l'évidence d'une élaboration et de moyens complexes, tant financiers qu'humains, d'une gestion qui doit anticiper, mesurer les budgets et de fins arbitrages au plus près d'un équilibre vital, nécessaire. «Nous préparons la 32^e édition alors que nous entamons une procédure de redressement judiciaire, dite "de rebond", qui doit s'étaler sur dix ans. Des déficits cumulés, pluriannuels, ont généré une dette significative de 140 000 euros "sur un budget prévisionnel 2019 de l'ordre de 450 000 euros" et l'incapacité de payer plusieurs de nos prestataires sur l'exercice 2018. Nous avons été dans l'obligation de nous séparer malheureusement de nos salarié-es très engagé-es.

Le tribunal de grande instance et un mandataire nous accompagnent désormais. Le procureur s'est prononcé en faveur de la poursuite de notre activité, bien sûr en des termes contraignants. Nous sommes dans une période d'observation», résume Jean-Pierre Godefroy, fort de cet «aval déterminant». Et d'ajouter : «Nous travaillons à la réduction drastique de nos dépenses, des coûts artistiques, avec l'aide précieuse et experte du Périscope, à l'optimisation de nos achats par exemple. Nous avons rabaisé le budget de 600 000 euros il y a quelques années à 450 000 euros aujourd'hui. Ce n'est pas anodin ! Nous sommes confiants, avec le soutien entre autres de la Commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse, du Département de l'Isère, de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, de toutes celles et ceux qui sont à nos côtés depuis longtemps...»

La détermination de l'Ephémère et de la société Le Périscope est à la hauteur d'un «grand défi». Que les coproducteurs entendent bien relever au nom «de l'histoire et des valeurs du festival», de son appartenance au territoire de Chartreuse, de son «attachement à la dynamique sociale, culturelle, économique et touristique locale». Le bilan de l'édition 2018 est encourageant : la création d'un écocamping, la mise en place d'un service de transport complémentaire depuis Voiron et Chambéry ainsi que l'attribution du label H+ Culture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes visant à reconnaître la politique d'accessibilité du festival ont été «des vrais plus».

Une nouvelle implantation du site et un plan de circulation, en collaboration avec la Commune et les commerçant-es, sont en réflexion... A très bientôt donc

Renseignement, billetterie, toute l'actualité, comment devenir bénévole du festival Le Grand Son
www.legrandson.fr
Facebook : @FestivalLeGrandSon

Les concerts auront cette année du jeudi au vendredi, de 18 h à 1 h, du samedi au dimanche, de 17 h à 2 h.



Présentation de la conciergerie et intendance de propriétés « Les Clés de Chartreuse »



louer leur bien pendant les périodes d'inoccupation.

Les Clés de Chartreuse a démarré son activité de conciergerie sur le cœur du massif de la Chartreuse. Initiative locale, les prestations sont à destination des loueurs de meublés ou des propriétaires de résidences secondaires désirant

La location de particulier à particulier prend de plus en plus d'essor notamment pendant les périodes d'été et d'hiver, lors des vacances ou en week-end. Mais ce type de location, de courte durée, demande des tâches incontournables impactant sur la disponibilité des propriétaires.



Les services d'intendance et de maintenance ainsi que le gardiennage de clés bénéficient du service à la personne aussi bien pour les résidences principales que secondaires en stricte application de la réglementation.

Une réunion d'information est organisée avec la présence de monsieur le maire de Saint Pierre de Chartreuse :

Dimanche 17 février à 17h00
Mairie de Saint Pierre de Chartreuse
Salle du Conseil
38380 Saint Pierre de Chartreuse

Simplifiez-vous la vie, je m'occupe de vos locations !
www.lesclesdechartreuse.fr



YOGA - MÉDITATION - MARCHÉ CONSCIENTE - SPA

Journée Yoga en Montagne
Dimanche 20 Février / 7 Avril
avec Adeline Charvet, professeure de yoga diplômée de l'Institut français de yoga.

Ce stage d'une journée invite à explorer avec le yoga notre présence et notre lien à notre environnement.
Au programme - de 10h à 18h30
- cours de yoga et atelier du matin dans une yourte chauffée au cœur des montagnes
- marche en silence et en conscience dans la forêt (niveau facile, bottes ou raquettes)
- Spa avec sauna, yourte de repos, bains nordiques... pour laisser infuser les bénéfices de nos pratiques.

Chez Oréade, dans le village de Saint-Pierre-de-Chartreuse.
Tarif : stage 75€ (forfait 3 stages 210€) + option spa 25€ + option repas dès 10€ - cuisine créative et produits régionaux.
www.oreade-balneo.com
Contact : 06 48 60 87 53 - www.yogasoi.fr

■ Annonces

Bonjour

Je m'appelle Lydie et je viens de m'installer de sur St Pierre de Chartreuse.

Je suis assistante maternelle mais aussi maman de 3 enfants tous scolarisés.

Je dispose de 3 places, à temps plein, disponibles de suite. Dynamique, attentive et respectueuse du rythme de chaque enfant, c'est avec bonne humeur que nous profiterons des joies de la pâte à modeler, du coloriage, de jeux divers ... des promenades et découvertes de la nature. Sans oublier l'éveil, les câlins et le partage.

Je serai ravie de vous accompagner pour les premières années de votre petit bout.

N'hésitez pas à me contacter et venir me rencontrer. 06 78 88 86 57



Calendrier Événements à venir

- **mercredi 13-20-27 février**

Descentes aux flambeaux - ESF
19h30 St Pierre de Chartreuse

- **Vendredi 15 février**

Apéro concert Irlandais avec Tom et Rory Delany
20h au Hibou Gourmand

- **Samedi 16 février**

Coupe de France de ski de bosses
de 9h à 16h St Pierre de Chartreuse

- **Dimanche 17 février**

Criterium national jeunes ski de bosses
de 9h à 16h St Pierre de Chartreuse

- **Tous les jeudis du 21 au 28 Février**

Animations hiver des commerçants de la galerie
du bois des lièvres : dégustation de fromages,
charcuterie et vin chaud de 17h30 à 18h30.

- **Vendredi 22 février**

Projections autour de Chaplin - Bruits de Court
20h30 Salle des fêtes St Pierre de Chartreuse

- **Samedi 23 février**

Arcabas et la commande publique
de 18h à 19h30 Eglise de St Hugues

- **Samedi 23 février**

Ski and Rock - Rock and Ruines
De 9h à 18h Plan de ville et départ télécabine

- **Samedi 23 dimanche 24 février**

Biennale Neige et Glace
Journée et soirée plan de ville et salle des fêtes

- **Mercredi 27 février**

Soirée inter-associations
19h salle des fêtes

- **Tous les dimanches des vacances scolaires**

Pot d'accueil de l'Office de Tourisme
Sur place à 10h30

- **Tous les mardis des vacances scolaires**

Nocturnes publiques aux Egaux -
Venez skier sur une piste éclairée - 4€ le forfait
de 20h à 22h

- **Samedi 2 mars**

Réunion publique : GRAND DEBAT NATIONAL
17h Salle des Fêtes St Pierre de Chartreuse

Vous organisez une animation sur St Pierre, et vous voulez figurer sur ce calendrier : merci de nous transmettre les informations à secretariat@saintpierredechartreuse.fr

Numéros Utiles

Mairie

04 76 88 60 18

Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h

www.saintpierredechartreuse.fr

Agence Postale Communale

04 76 53 01 30

Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h

Bibliothèque

04 76 50 34 81

Ouvert le mercredi de 10h à 12h et de
15h à 17h et le Samedi de 10h à 12h

Crèche "Fées et Lutins"

04 76 88 65 40

École des 4 Montagnes

04 76 88 63 87

Cantine

04 38 02 05 52

Accueil périscolaire

06 87 41 89 45

A.D.M.R (Aide à domicile)

St Laurent du Pont

04 76 06 44 14

Taxi de Chartreuse

06 84 83 88 54

Centre Social

St Laurent du Pont

04 76 55 40 80

Infirmières Libérales

06 87 61 39 04

Kinésithérapeute

M. Loïc Dupuis

06 38 02 53 73

Médecin

Dr. Fanny Arnoux

04 76 56 73 80

06 03 99 56 30

Pharmacie

Dr. Sophie Mottet

04 76 88 65 21

Praticien en Ostéopathie

M. Christoph Tarade

06 23 44 72 54

Sage-femme libérale

04 79 28 99 76

Communauté de Communes

Cœur de Chartreuse

04 76 66 81 74

Office de Tourisme

St Pierre de Chartreuse

04 76 88 62 08

Parc Naturel Régional de Chartreuse

St Pierre de Chartreuse

04 76 88 75 20

Déchèteries

Entre-deux-Guiers : Tel : 04 76 66 81 74

Mardi 8h-12h 14h30-16h30

Mercredi 8h-12h -

Jeudi 10h-13h / 14h-18h -

Vendredi 14h-18h -

Samedi 8h-12h / 13h-17h

Dimanche et jours fériés -9h-12h

St Pierre Entremont

Mardi 14h30-16h30

Samedi 9h-12h

Directeur de publication :

Stéphane Gusméroli

Responsable de la rédaction :

Stéphane Gusméroli

Conception, rédaction, envoi par

email Sylvie Chambion

Crédits photos : Eve Sartori,
Chartreuse D., Sylvie Chambion

Samu 15 ou 112

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Urgences personnes sourdes 114



facebook



le
**GRAND
SON**

32^{ÈME}
ÉDITION

DU

18^{AU} **21**
JUILLET

D 

TROIS CAFÉS GOURMANDS
JÉRÉMY FREROT • CATS ON TREES
OLDELAF • LA YEGROS • LE BAL DES ENRAGÉS
NO ONE IS INNOCENT • TAGADA JONES
LA P'TITE FUMÉE • RAKOON
SUPA DUPA • LEÏLA HUISSOUD • R.CAN ...

ST PIERRE DE CHARTREUSE

UN ÉCOFESTIVAL EN CHARTEUSE